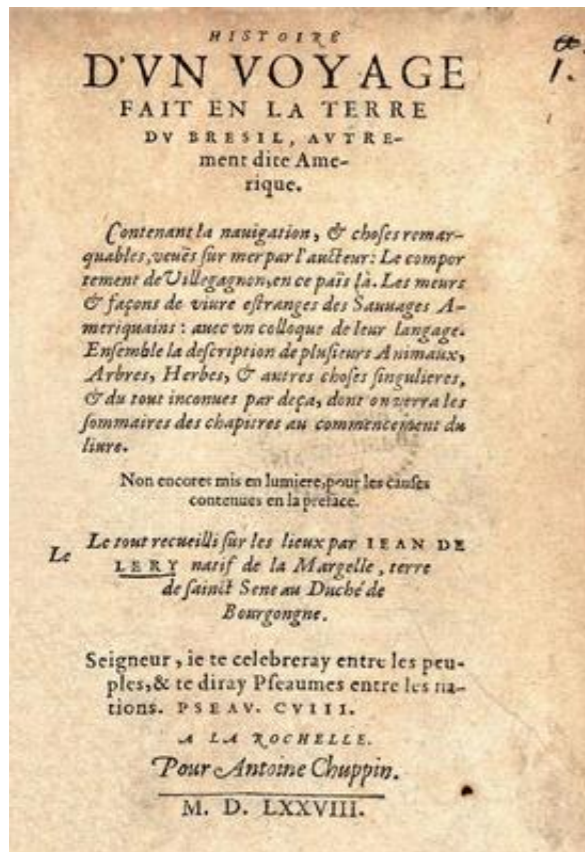


Humanités, littérature et philosophie

Proposition de cours Première Semestre 2

Les représentations du monde



Groupement de textes
autour de Jean de Léry



Le programme

Première

Objet d'étude 2 : *les diverses manières de se représenter le monde et de comprendre les sociétés humaines*

Semestre 2 : *Les représentations du monde*

Période de référence : *Renaissance, Âge classique, Lumières*

3 entrées :

- *Découverte du monde et pluralité des cultures*
- *Décrire, figurer, imaginer*
- *L'homme et l'animal*

TEXTE 1 : André Thevet, *Les singularités de la France antarctique autrement nommée Amérique* 1557

Chapitre LXIII: Abordement de quelques Espagnols en une contrée où ils trouvèrent des Amazones

Lesdits Espagnols firent tant par leurs journées qu'ils arrivèrent en une contrée où il se trouva des Amazones : ce que l'on n'eût jamais estimé parce que les Historiographes n'en ont fait aucune mention pour n'avoir pas eu la connaissance de ces pays naguère trouvés. Quelques-uns pourraient dire que ce ne sont Amazones, mais quant à moi, je les estime telles, attendu qu'elles vivent tout ainsi comme ont vécu, d'après ce que nous savons, les Amazones de l'Asie. [...]

De l'origine de ces Amazones dans ce pays, il n'est pas facile d'écrire en toute certitude. Certains sont d'avis qu'après la guerre de Troie où elles allèrent (comme déjà nous avons dit) sous la conduite de Penthésilée, elles se dispersèrent ainsi de tous côtés. Les autres, qu'elles étaient venues de certains lieux de la Grèce en Afrique, d'où un roi assez cruel les chassa à son tour. Nous avons plusieurs histoires à ce sujet, et aussi sur leurs prouesses au fait de la guerre et sur quelques autres femmes, ce que je laisserai pour continuer notre principal propos, comme nous le démontrent assez les histoires anciennes, tant grecques que latines. Il est vrai que plusieurs auteurs n'en ont écrit quasiment que par une manière d'acquiescement.

Questions :

1. Thevet a-t-il lui-même rencontré les Amazones dont il parle ?
2. Comment justifie-t-il que ce peuple était jusqu'alors inconnu ?
3. Comment Thevet résout-il la question de l'origine des Amazones en Amérique ?
4. À quelle autorité se réfère-t-il ?

TEXTE 2 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578
Chapitre VIII: Du naturel, stature, nudité, disposition et ornement du corps, tant des hommes que des femmes sauvages brésiliens

1. Une méthode de description

En premier lieu donc (afin de commencer par le principal et de poursuivre avec ordre) les sauvages de l'Amérique, habitant la terre du Brésil, nommés Toüoupinambaoults, avec lesquels j'ai demeuré environ un an et que j'ai fréquentés familièrement, n'étant point plus grands, plus gros, ou plus petits de stature que nous sommes en Europe, n'ont le corps ni monstrueux ni prodigieux par rapport au nôtre. Mais ils sont plus forts, plus robustes et replets, plus dispos, moins sujets aux maladies ; et il n'y en a même presque point de boiteux, de borgnes, de contrefaits, ni infirmes parmi eux.

[...] Quant à leur couleur naturelle, en raison de la région chaude où ils habitent, n'étant pas noirs, ils sont seulement basanés, comme vous le diriez des Espagnols ou des Provençaux.

2. Difficulté de l'entreprise

Finalement, bien que, pendant ce séjour d'un an environ que j'ai passé en ce pays là, j'aie été très curieux de contempler et les grands et les petits, de sorte que j'ai le sentiment que je les vois toujours devant mes yeux et que j'en aurai toute ma vie l'idée et l'images en mon entendement, malgré cela, parce que leurs gestes et contenance sont si dissemblables des nôtres en tout, je confesse avoir du mal à les bien représenter ni par écrit, ni même par peinture. Ainsi pour avoir ce plaisir, il faut les voir et visiter en leur pays.

TEXTE 2 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578**Chapitre VIII: Du naturel, stature, nudité, disposition et ornement du corps, tant des hommes que des femmes sauvages brésiliens****3. Correction des erreurs antérieures**

Et cependant loin s'en faut, comme quelques-uns le pensent, et d'autres veulent le faire croire, qu'ils soient velus ni couverts de poils. [...]

De plus, nos Américains ayant quantité de poules communes, d'une espèce donnée par les Portugais, plument souvent les blanches et [...] ils découpent plus fin que de la chair à pâté les duvets et les petites plumes, et après les avoir fait bouillir et teindre en rouge avec du bois de Brésil, [...] ils s'en couvrent, s'emplument et se chamarrent le corps, les bras et les jambes ; si bien que c'est dans cet état qu'ils semblent avoir du poil follet comme les pigeons et autres oiseaux sortis de l'œuf. Et il est vraisemblable que certains voyageurs de nos contrées les ayant vus à leur arrivée dans cette terre parés de cette façon, s'en étant retournés sans les connaître mieux, annoncèrent et firent courir le bruit que les sauvages étaient velus ; mais comme je l'ai dit ci-dessus, ils ne le sont pas au naturel, et par conséquent c'était une erreur et une chose admise à la légère.

4. Difficulté à croire les descriptions de pratiques culturelles étrangères

Du reste, chose non moins étrange que difficile à croire pour ceux qui ne l'ont pas vue, les hommes comme les femmes et les enfants, non seulement sans cacher aucune partie de leur corps, mais aussi sans en montrer aucun signe d'en avoir honte ni vergogne, demeurent et vont habituellement aussi nus qu'ils sortent du ventre de leur mère.

TEXTE 2 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578
Chapitre VIII: Du naturel, stature, nudité, disposition et ornement du corps, tant des hommes que des femmes sauvages brésiliens

5. Critique morale et sociale des pratiques françaises
a. Critique des passions malignes

Choses qui montrent certainement le bon air et le bon climat de leur pays, dans lequel, comme je l'ai dit ailleurs, sans gelées ni froidures, les bois, les herbes et les champs sont toujours verdoyants, mais aussi (tous ces gens buvant vraiment à la fontaine de Jouvence) le peu de soin et de souci qu'ils ont des choses de ce monde. Et, de fait, comme je le montrerai encore plus amplement ensuite, ils ne puisent, en quelque façon que ce soit en ces sources fangeuses, ou plutôt pestilentielles, dont découlent tant de ruisseaux qui nous rongent les os, nous sucent la moelle, nous affaiblissent le corps, nous consomment l'esprit, bref, nous empoisonnent et nous font mourir avant notre heure, à savoir la provocation, la cupidité qui en procède, les procès et les brouilles, la jalousie et l'ambition ; rien de tout cela ne les torture, ne les domine, aucune de ces passions ne les anime.

TEXTE 2 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578
Chapitre VIII: Du naturel, stature, nudité, disposition et ornement du corps, tant des hommes que des femmes sauvages brésiliens

5. Critique morale et sociale des pratiques françaises

b. Critique des artifices de la culture

Sur ce sujet, je dirai en un mot que bien qu'il soit vrai qu'apparemment il n'y a que trop d'occasions de juger qu'en plus de l'inconvenance du spectacle de ces femmes nues, cela semble aussi servir d'une sorte d'appât quotidien à la convoitise, cependant, pour en parler selon ce qu'on a généralement vu alors, cette nudité si grossière chez ces femmes est beaucoup moins attrayante qu'on ne le penserait. Et, par conséquent, je soutiens que les toilettes, les fards, les fausses perruques [...] les robes sur robes et autres infinies bagatelles avec lesquelles les femmes et les filles de chez nous se déguisent et dont elles n'ont jamais assez, sont sans comparaison, cause de plus de maux que n'est la nudité habituelle des femmes sauvages, qui cependant ne sont pas moins belles que les autres. [...] Mais ce que j'ai dit de ces sauvages est, pour montrer qu'en les condamnant si austèrement, de ce que sans nulle vergogne ils vont ainsi le corps entièrement découvert, nous excédant en l'autre extrémité, c'est-à-dire en notre luxe, nos superfluités et excès en habits, ne sommes guère plus louables. Et plût à Dieu, pour mettre fin à ce point, que chacun d'entre nous, plus pour l'honnêteté et nécessité, que pour la gloire et mondanité, s'habillât modestement.

TEXTE 3 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578
Chapitre XV: Comment les Américains traitent leurs prisonniers de guerre, et les cérémonies qu'ils observent tant à les tuer qu'à les manger.

1. Le prisonnier comme hôte d'honneur

Dès qu'ils y sont donc arrivés, ils sont non seulement nourris des meilleures viandes qu'on peut trouver, mais aussi on donne des femmes aux hommes [...], celui qui aura un prisonnier ne faisant même pas de difficulté pour lui donner sa fille ou sa sœur en mariage.

2. Une exécution ritualisée

la matinée se passera à danser, boire et *caouiner*. Même celui qui n'ignore pas qu'une telle réunion se faisant à ses dépens, il devra bientôt être assommé, sera couvert de plumes et loin d'être attristé, au contraire, sautant et buvant sera des plus joyeux. Or, cependant après qu'avec les autres il aura ainsi fait la fête et chanté six ou sept heures durant, deux ou trois des hommes les plus considérés de la troupe l'empoigneront et le lieront par le milieu du corps avec des cordes de coton [...], sans qu'il oppose aucune résistance bien qu'on lui laisse les deux bras libres. Il sera ainsi quelques temps promené en trophée dans le village.

TEXTE 3 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578
Chapitre XV: Comment les Américains traitent leurs prisonniers de guerre, et les cérémonies qu'ils observent tant à les tuer qu'à les manger.

3. Des repères ethnocentriques
a. L'exécution judiciaire

Mais pensez-vous encore pour cela (ainsi que le feraient les criminels de chez nous) il en baisse la tête ? Pas le moins du monde : car au contraire, avec une audace et une assurance incroyable, se vantant de ses prouesses passées, il dira à ceux qui le tiennent lié : [...] « j'ai assommé et *boucané* tes frères, bref ajoutera-t-il d'une manière générale, j'ai mangé tant d'hommes de femmes voir d'enfants *toüoupinambaoults*, que j'ai pris en guerre, que je n'en saurais dire le nombre et, du reste, ne doutez pas que pour venger ma mort, les *Margajas* auxquels j'appartiens en mangeront encore ensuite autant qu'ils pourront attraper ».

TEXTE 3 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578
Chapitre XV: Comment les Américains traitent leurs prisonniers de guerre, et les cérémonies qu'ils observent tant à les tuer qu'à les manger.

b. La consommation de la chaire animale

- après les avoir engraisés, comme des **porcs** dans l'auge, ils sont finalement assommés et mangés avec les cérémonies suivantes.
- un coup d'une si grande force sur la tête du pauvre prisonnier, qu'exactement de la même façon que les bouchers assomment les **bœufs** chez nous
- elles le rendent aussi blanc que les cuisiniers de chez nous rendent un **cochon** de lait prêt à rôtir.
- prenant ce pauvre corps le fendront et le mettront si rapidement en pièces qu'il n'y a boucher de ce pays-ci qui puisse plus vite découper un **mouton**
- exactement de la même manière que les chasseurs de chez nous après qu'ils ont pris un **cerf** en donnent la curée aux chiens, de la même manière ces barbares afin d'exciter d'autant plus leurs enfants et de les rendre acharnés, les prenant l'un après l'autre, ils leur frottent le corps, les bras, cuisses et jambes du sang de leur ennemi [...].

TEXTE 3 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578
Chapitre XV: Comment les Américains traitent leurs prisonniers de guerre, et les cérémonies qu'ils observent tant à les tuer qu'à les manger.

4. Le sens de la cérémonie

Non pas cependant comme on pourrait le penser, qu'ils fassent cela pour se nourrir ; car bien que tous avouent que cette chair humaine est merveilleusement bonne et délicate, cependant, c'est plus par vengeance, que pour le goût qu'ils le font [...]. Leur principale intention est qu'en poursuivant et rongant ainsi les morts jusqu'aux os, ils suscitent par ce moyen la crainte et l'épouvante des vivants. Et de fait pour assouvir leurs courages cruels, tout ce qui se peut trouver sur les corps de tels prisonniers, depuis les extrémités des orteils jusqu'au nez, aux oreilles et au sommet de la tête, est entièrement mangé par eux [...]



Questions :

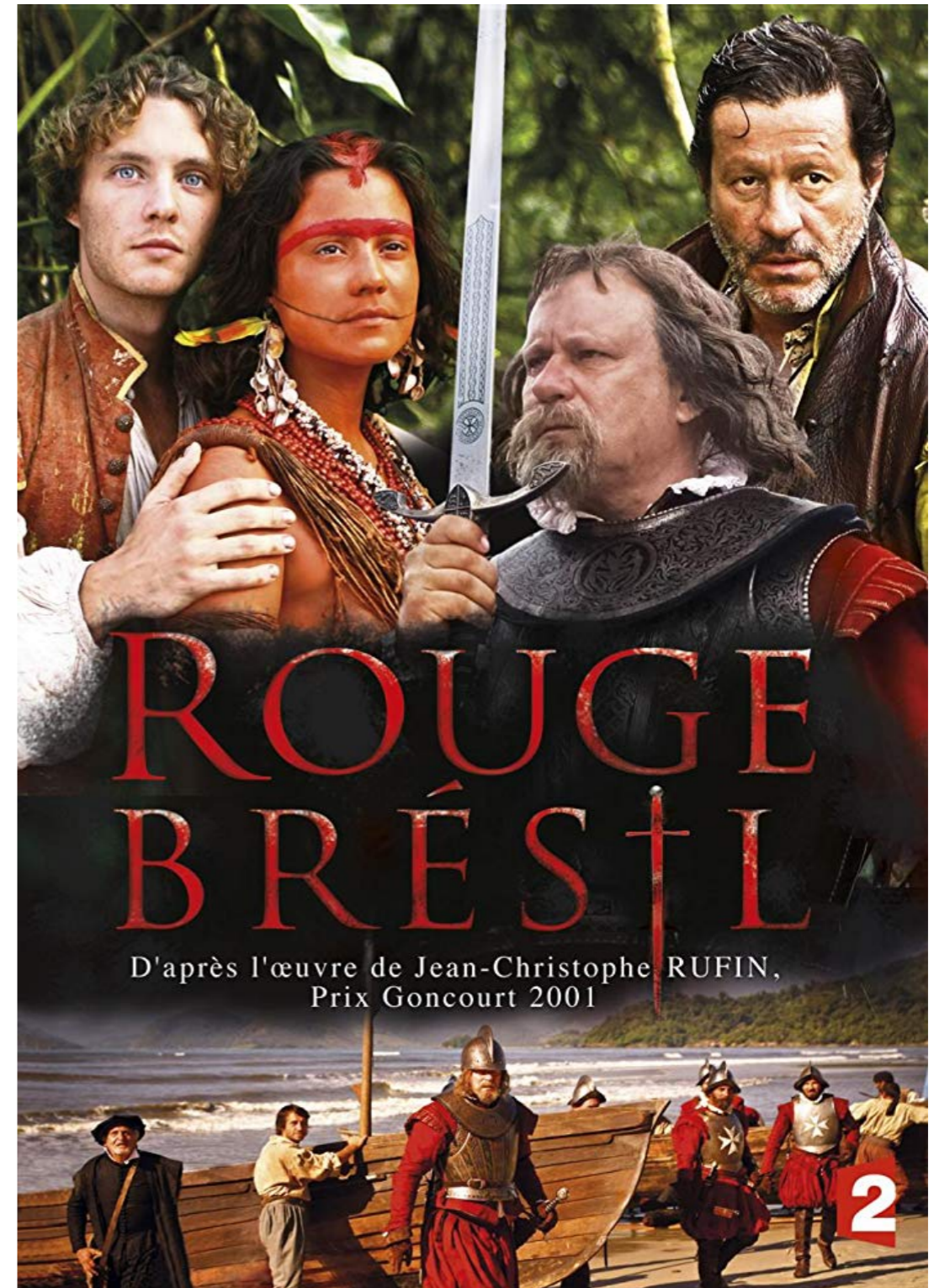
1. À quelle scène assistons-nous ?
Décrivez ce que vous voyez.
2. Comment l'image est-elle organisée ?
3. Qu'est-ce qui semble barbare dans cette image ?
4. Quel est alors le sens du mot « barbare » ?
5. Qu'est-ce qui dans cette image montre pourtant qu'il s'agit d'une société humaine organisée et possédant une culture ?
6. Selon vous, cette image décrit-elle fidèlement une pratique culturelle ayant existé ?

Jean-Christophe Rufin

Rouge Brésil



**PRIX
GONCOURT**



Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578

Chapitre XV : Comment les Américains traitent leurs prisonniers de guerre, et les cérémonies qu'ils observent tant à les tuer qu'à les manger.

Par conséquent qu'on n'abhorre plus tant désormais la cruauté des sauvages anthropophages [...] car puisqu'il y en a de semblables, voire de plus détestables et pires au milieu de nous, qu'eux qui, comme il a été vu, ne se jettent que sur les nations qui leur sont ennemies et qui se sont plongées dans le sang de leurs parents, voisins et compatriotes, il ne faut pas aller si loin qu'en leur pays ni qu'en l'Amérique pour voir des choses aussi monstrueuses ni aussi prodigieuses.

TEXTE 4 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* 1578**Chapitre XIII : Des arbres, herbes, racines et fruits exquis que produit la terre du Brésil**

Au reste, parce que nos Toüoupinambaoults sont fort ébahis de voir les Français et autres des pays lointains prendre tant de peine d'aller quérir leur Arabotan, c'est-à-dire, bois de Brésil, il y eut une fois un vieillard d'entre eux, qui sur cela me fit telle demande : Que veut dire que vous autres Mairs et Peros, c'est-à-dire Français et Portugais, veniez de si loin quérir du bois pour vous chauffer ? n'en y a-t-il point en votre pays ? À quoi lui ayant répondu que oui, et en grande quantité, mais non pas de telles sortes que les leurs, ni même du bois de Brésil, lequel nous ne brûlions pas comme il pensait, mais (comme eux-mêmes en usaient pour rougir leurs cordons de coton, plumages et autres choses) les nôtres l'emmenaient pour faire de la teinture, il me répliqua soudain : Voire, mais vous en faut-il tant ? Oui, lui dis-je, car (en lui faisant trouver bon) y ayant tel marchand en notre pays qui a plus de frises et de draps rouges, voire même (m'accommodant toujours à lui parler des choses qui lui étaient connues) de couteaux, ciseaux, miroirs et autres marchandises que vous n'avez jamais vues par deçà, un tel seul achètera tout le bois de Brésil dont plusieurs navires s'en retournent chargés de ton pays. Ha, ha, dit mon sauvage, tu me contes merveilles. Puis ayant bien retenu ce que je lui venais de dire, m'interrogeant plus outre dit, Mais cet homme tant riche dont tu me parles, ne meurt-il point ? Si fait, si fait, lui dis-je, aussi bien que les autres. Sur quoi, comme ils sont aussi grands discoureurs, et poursuivent fort bien un propos jusqu'au bout, il me demanda derechef, Et quand donc il est mort, à qui est tout le bien qu'il laisse ? À ses enfants, s'il en a, et à défaut d'iceux à ses frères, sœurs, ou plus prochains parents.

Vraiment, dit lors mon vieillard (lequel comme vous jugerez n'était nullement lourdaud) à cette heure connais-je que vous autres Mairs, c'est-à-dire Français, êtes de grands fols : car vous faut-il tant travailler à passer la mer, sur laquelle (comme vous nous dites étant arrivés par-deçà) vous endurez tant de maux, pour amasser des richesses ou à vos enfants ou à ceux qui survivent après vous ? La terre qui vous a nourris n'est-elle pas aussi suffisante pour les nourrir ? Nous avons (ajouta-t-il) des parents et des enfants, lesquels, comme tu vois, nous aimons et chérissons ; mais parce que nous nous assurons qu'après notre mort la terre qui nous a nourri les nourrira, sans nous en soucier plus avant nous nous reposons sur cela. Voilà sommairement et au vrai le discours que j'ai oui de la propre bouche d'un pauvre sauvage américain.

Questions :

1. Comment et sur quelle question le dialogue entre le sauvage et Jean de Léry est-il initié ?
2. Pourquoi le sauvage ne croit-il pas en l'explication avancée par Léry ?
3. Que signifie Léry en affirmant que les sauvages « sont aussi grands discoureurs, et poursuivent fort bien un propos jusqu'au bout » ? Que doit-il dès lors supposer chez eux comme capacités ?
4. Que suppose pourtant Léry au sujet du sauvage en affirmant : « lequel comme vous jugerez n'était nullement lourdaud » ?
5. Où réside selon le vieillard la folie des Européens ?
6. Quelle conception alternative le sauvage propose-t-il implicitement du travail, du commerce et de la richesse ?

TEXTE 5 : Montaigne, *Essais* 1580

Livre I, ch. 31 : Des cannibales

Je trouve maintenant, pour en revenir à mon sujet, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage dans cette nation, d'après ce que l'on m'en a dit, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas dans ses coutumes, de même que, en vérité, nous n'avons pas d'autre point de mire pour la vérité et la raison que l'exemple et l'image des opinions et des usages du pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, le parfait gouvernement, le parfait et incomparable usage de toutes choses. [Ces hommes-là] sont sauvages de même que nous appelons sauvages les fruits que la nature a produits d'elle-même et dans sa marche ordinaire, tandis que, à la vérité, ce sont ceux que nous avons altérés par nos procédés et détournés de l'ordre habituel que nous devrions plutôt appeler sauvages. [...] Ainsi donc ces nations me semblent barbares parce qu'elles ont été fort peu façonnées par l'esprit humain et parce qu'elles sont encore très voisines de leur état originel. Les lois naturelles, fort peu abâtardies par les nôtres, sont encore leurs commandements.

Questions :

1. Quelles sont les définitions courantes des mots « barbare » et « sauvage » ?
2. Quelle nouvelle définition du mot « barbare » Montaigne propose-t-il ?
3. Quelle conséquence peut-on en tirer en ce qui nous concerne ?
4. Comment Montaigne justifie-t-il que nous jugions les autres comme barbares ?
5. En quel sens selon Montaigne les hommes des autres cultures peuvent-ils être qualifiés de « sauvages » ?
6. Qui sont d'après lui les vrais sauvages (au sens courant du terme) ?
7. Pourquoi Montaigne finit-il par revaloriser ces « sauvages » ?
8. N'est-ce pas une revalorisation paradoxale ?

TEXTE 6 : Lévi-Strauss, *Tristes tropiques* 1955

Je voudrais avoir vécu au temps des vrais voyages, quand s'offrait dans toute sa splendeur un spectacle non encore gâché, contaminé et maudit [...] Une fois entamé, le jeu des conjectures n'a plus de fin. Quand fallait-il voir l'Inde, à quelle époque l'étude des sauvages brésiliens pouvait-elle apporter la satisfaction la plus pure, les faire connaître sous la forme la moins altérée ? Eût-il mieux valu arriver à Rio au XVIIIe siècle avec Bougainville ou au XVIe avec Léry et Thevet ? Chaque siècle en arrière me permet de sauver une coutume, de gagner une fête, de partager une croyance supplémentaire. Mais je connais trop les textes pour savoir qu'en m'enlevant un siècle, je renonce à des informations et à des curiosités propres à enrichir ma réflexion. Et voici, devant moi, le cercle infranchissable : moins les cultures humaines étaient en mesure de communiquer entre elles et donc de se corrompre par leur contact, moins aussi leurs émissaires respectifs étaient capables de percevoir la richesse et la signification de cette diversité. En fin de compte, je suis prisonnier d'une alternative : tantôt voyageur ancien, confronté à un prodigieux spectacle dont tout ou presque lui échappait - pire encore inspirait raillerie et dégoût ; tantôt voyageur, moderne courant après les vestiges d'une réalité disparue. Sur ces deux tableaux, je perds et plus qu'il ne semble : car moi qui gémissais devant des ombres, ne suis-je pas imperméable au vrai spectacle qui prend forme en cet instant, mais pour l'observation duquel mon degré d'humanité manque encore du sens requis ? Dans quelques centaines d'années, en ce même lieu, un autre voyageur, aussi désespéré que moi, pleurera la disparition de ce que j'aurais pu voir et qui m'a échappé. Victime d'une double infirmité, tout ce que j'aperçois me blesse, et je me reproche sans relâche de ne pas regarder assez.

Questions :

1. Faites une recherche sur la profession qui fut celle de Lévi-Strauss ? En quoi consiste-t-elle ?
2. Quel souhait formule-t-il au début du texte et pourquoi ?
3. À quel problème ce souhait le conduit-il ?
4. Quel paradoxe Lévi-Strauss formule-t-il alors ?
5. Selon l'auteur qui sera le plus à même de comprendre notre monde contemporain, ses pratiques, ses mentalités, ses institutions, etc. ?

TEXTE 7 : Lévi-Strauss, *Nous sommes tous des cannibales* 2013**1. Deux formes de cannibalisme**

Aucun ethnologue sérieux ne conteste la réalité du cannibalisme, mais tous savent aussi qu'on ne peut le réduire à sa forme la plus brutale consistant à tuer des ennemis pour les manger. Cette coutume a certes existé, ainsi au Brésil où – pour m'en tenir à ce seul exemple – quelques voyageurs anciens, et les Jésuites portugais qui, au XVI^e siècle, vécurent pendant des années parmi les Indiens et parlaient leur langue, en furent les très éloquents témoins. À côté de cet exo-cannibalisme, il faut faire sa place à un endo-cannibalisme qui consiste à consommer en grande ou très petite quantité, à l'état frais, putréfié ou momifié, la chair soit crue, soit cuite ou carbonisée de parents défunts.

2. Diversité des fonctions du cannibalisme

Le cannibalisme peut être alimentaire (en période de pénurie ou par goût pour la chair humaine) ; politique (en châtement des criminels ou par vengeance contre les ennemis) ; magique (pour assimiler les vertus des défunts ou, au contraire, pour éloigner leur âme) ; rituel (s'il relève d'un culte religieux, d'une fête des morts ou de maturité, ou pour assurer la prospérité agricole). Il peut enfin être thérapeutique comme l'attestent de nombreuses prescriptions de la médecine antique, et en Europe même dans un passé qui n'est pas si lointain. Les injections d'hypophyse et les greffes de matières cérébrales, dont j'ai parlé, les transplantations d'organes devenues pratique courante aujourd'hui relèvent indiscutablement de cette dernière catégorie.

TEXTE 7 : Lévi-Strauss, *Nous sommes tous des cannibales* 2013**3. Un concept ethnocentrique ?**

Si variées sont donc les modalités du cannibalisme, si diverses ses fonctions réelles ou supposées, qu'on en vient à douter que la notion de cannibalisme, telle qu'on l'emploie couramment, puisse être définie de façon quelque peu précise. Elle se dissout ou s'éparpille dès qu'on tente de la saisir. Le cannibalisme en soi n'a pas une réalité objective. C'est une catégorie ethnocentrique : il n'existe qu'aux yeux des sociétés qui le proscrivent. [...] Les auteurs qui nient l'existence présente et passée du cannibalisme prétendent que sa notion fut inventée pour creuser encore davantage le fossé entre les sauvages et les civilisés. Nous attribuerions faussement aux premiers des coutumes et des croyances révoltantes afin de nous donner bonne conscience et de nous confirmer dans la croyance en notre supériorité. Inversons cette tendance et cherchons à percevoir dans toute leur extension les faits de cannibalisme.

4. Un cannibalisme universel ?

Sous des modalités et à des fins extraordinairement diverses selon les temps et les lieux, il s'agit toujours d'introduire volontairement, dans le corps d'êtres humains, des parties ou des substances provenant du corps d'autres humains. Ainsi exorcisée, la notion de cannibalisme apparaîtra désormais assez banale. Jean-Jacques Rousseau voyait l'origine de la vie sociale dans le sentiment qui nous pousse à nous identifier à autrui. Après tout, le moyen le plus simple d'identifier autrui à soi-même, c'est encore de le manger. En dernière analyse, si les voyageurs dans des terres lointaines se sont facilement inclinés, et non sans complaisance, devant l'évidence du cannibalisme, c'est que sous cette forme généralisée qui permet seule d'embrasser la totalité du phénomène, le concept du cannibalisme et ses applications directes ou indirectes, sont le fait de toutes les sociétés.

TEXTE 8 : TEXTE 8 : Didier Daeninckx, *Cannibale* 1998**1. Les paradoxes du colonialisme**

- Ce voyage est la chance de votre vie. Grâce à la Fédération française des anciens coloniaux qui a intercédé auprès de M. le gouverneur, la Nouvelle-Calédonie tiendra toute sa place au cœur de la prochaine Exposition coloniale. Auprès de vos frères en voie de civilisation, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, vous représenterez la culture ancestrale de l'Océanie. Vous montrerez par vos chants, vos danses, que coloniser ce n'est pas seulement défricher la jungle, construire des quais, des usines, tracer des routes, c'est aussi gagner à la douceur humaine les cœurs farouches de la savane, de la forêt ou du désert...

2. Les zoos humains

Nous avons longé la Seine, en camion, et on nous a parqués derrière des grilles, dans un village kanak reconstitué au milieu du zoo de Vincennes, entre la fosse aux lions et le marigot des crocodiles. Leurs cris, leurs bruits nous terrifiaient. [...] Au cours des jours qui ont suivi, des hommes sont venus nous dresser, comme si nous étions des animaux sauvages. Il fallait faire du feu dans des huttes mal conçues dont le toit laissait passer l'eau qui ne cessait de tomber. Nous devions creuser d'énormes troncs d'arbres, plus durs que la pierre, pour construire des pirogues tandis que les femmes étaient obligées de danser le pilou-pilou à heures fixes. Au début, ils voulaient même qu'elles quittent la robe-mission et exhibent leur poitrine. Le reste du temps, malgré le froid, il fallait aller se baigner et nager dans une retenue d'eau en poussant des cris de bêtes. J'étais l'un des seuls à savoir déchiffrer quelques mots que le pasteur m'avait appris, mais je ne comprenais pas la signification du 2ème mot écrit sur la pancarte fichée au milieu de la pelouse, devant notre enclos : Hommes anthropophages de Nouvelle-Calédonie. [...]

TEXTE 9 : François Jullien, *De l'universel* 2011

La légitimité universelle des droits de l'homme viendrait-elle seulement du fait que le mode de vie occidental, né du développement à la fois de la science et du capitalisme, a fini par s'imposer dans le reste du monde et qu'il est désormais nécessaire – ou fatal – d'adopter l'idéologie des rapports humains, à la fois sociaux et politiques, qui vont de pair avec cette transformation ? [...] La capacité universalisante des « droits de l'homme » tient encore à cet autre fait : leur portée négative (du point de vue de ce contre quoi ils se dressent) est infiniment plus ample que leur extension positive (du point de vue de ce à quoi ils adhèrent) [...] ils sont un instrument incomparable, en revanche pour dire non et protester : pour marquer un cran d'arrêt dans l'inacceptable, caler sur eux une résistance. [...] Or que cette fonction négative, insurrectionnelle, l'emporte sur la dimension positive de la notion, rejoint la fonction plus générale qui fait, à mes yeux, la vocation de l'universel : celle de rouvrir une brèche dans la totalité [...] satisfaite, et d'y relancer l'aspiration. [...] En traitant d'universalisant, j'ouvre une déviation dans nos mots en vue d'exprimer à la fois deux choses : au lieu de supposer aux droits de l'homme une universalité qu'ils possèderaient d'emblée, par une sorte d'innéisme conceptuel, ou transcendantalisme inspiré de celui de la nature humaine, l'universalisant donne à entendre, par son gérondif, que de l'universel s'y trouve en cours, en marche, en procès (ce qui n'est pas achevé), en voie de se réaliser.

Questions :

1. Faites une recherche pour définir ce qu'on entend par « droits de l'homme ». Donnez un exemple d'une déclaration des droits de l'homme et de l'un de ses articles.
2. Par définition à qui de tels droits sont-ils accordés ? Prennent-ils en considération la diversité culturelle telle qu'elle a été étudiée dans les textes précédents ?
3. Quelle hypothèse l'auteur fait-il quant à la légitimité des droits de l'homme ? Qu'en conclure quant à leur « universalité » ?
4. Quel est d'après François Jullien l'intérêt premier de l'idée de droit de l'homme ? Quelle peut être sa fonction principale ?
5. Pourquoi préfère-t-il parler d'« universalisant » plutôt que d'« universel » ?